

COVID 19

PROTOCOLE DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES ENFANTS AU DOMICILE DES ASSISTANTS MATERNELS DE SEINE-ET-MARNE

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses (Covid-19, gastro-entérite, bronchiolite, ...). Elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission.

En attente des directives nationales du Ministère des Solidarités et de la Santé, les consignes départementales ci-dessous concernent l'assistant maternel, sa famille, les parents et les enfants. Elles doivent être rigoureusement appliquées pendant toute la durée de la pandémie.

A l'arrivée de l'enfant au domicile de l'assistant maternel et à son départ

- ✓ Pour la protection de tous :
 - un seul parent doit accompagner ou venir rechercher son enfant au domicile de l'assistant maternel, sans les autres enfants de la fratrie
 - il sera accueilli à l'entrée du domicile (sur le pas de la porte)
 - il se passera les mains avec du gel hydro-alcoolique ou de la solution hydro-alcoolique qu'il aura avec lui
- ✓ Les arrivées et les départs d'enfants devront être échelonnés
- ✓ Le parent et l'assistant maternel devront porter un masque alternatif en tissu¹
- ✓ Chacun respectera les autres gestes barrières : pas de poignée de mains ni d'embrassade, distance d'un mètre minimum avec le parent
- ✓ La température de l'enfant sera demandée. S'il a 38° ou plus, il ne sera pas accueilli et le parent devra contacter son médecin traitant. Les parents pourraient remettre un thermomètre à l'assistant maternel qu'elle conserverait afin d'éviter les allers-retours
- ✓ Les échanges seront limités aux besoins de l'enfant (heure du dernier repas, déroulé de la nuit, heure de retour des parents...). Si besoin, un échange par mail, SMS ou téléphone pourra être programmé en dehors des horaires de travail de l'assistant maternel
- ✓ Les parents devront :
 - confier l'enfant habillé (pas en pyjama)
 - déchausser et enlever le manteau de l'enfant (demander aux parents de fournir des chaussons ou chaussures non portées, qui resteront au domicile de l'assistant maternel)
- ✓ Si l'enfant a une tétine, la laver à son arrivée à l'eau et au savon. Il est toutefois conseillé que l'assistant maternel dispose d'une seconde tétine qui reste à son domicile.../...

¹ Le Département de Seine-et-Marne va distribuer deux masques en tissu lavables norme AFNOR à chaque Seine-et-Marnais

La fièvre

- ⇒ **Si l'assistant maternel ou une personne vivant à son domicile présente de la fièvre, 38° ou plus, de la toux, des éternuements, il ne doit pas accueillir et doit contacter son médecin**
- ⇒ **Si un parent ou un de ses enfants présente de la fièvre, 38° ou plus, de la toux, des éternuements, l'enfant ne doit pas être confié à son assistant maternel. Le médecin devra être contacté.**

Préconisations

✓ Pour l'assistant maternel :

- privilégier des vêtements faciles à entretenir (lavage à 60° C pendant 30 minutes) qui s'enlèvent sans contact avec le visage et qu'il changera chaque jour
- éviter le port de bijoux (bagues, bracelets) et les ongles longs ; les cheveux longs seront attachés
- porter un masque alternatif (« grand public ») en tissu (*Cf. Document « Conseils port et entretien du masque » en pièce jointe*):
 - en présence du parent
 - en sortant du domicile
 - pendant le change des enfants
 - pendant la préparation du repas et pendant le repas de l'enfant
- éviter le contact des enfants accueillis avec le conjoint et les enfants de l'assistant maternel. En cas de contact, ces derniers devront porter un masque.

✓ Pour l'enfant :

- Refuser les jouets apportés par l'enfant, sauf le doudou, qui doit être lavé régulièrement (au moins 1 fois par semaine). S'il a deux doudous, il peut être proposé d'en laisser un chez l'assistant maternel
- Pour éviter les « va-et-vient » du sac à langer entre le domicile de l'enfant et celui de l'assistant maternel et afin de limiter le risque de contamination il est souhaitable que l'assistant maternel dispose en permanence :
 - d'un paquet de couches neuf et non ouvert et des produits d'hygiène pour le change
 - de plusieurs vêtements de rechange propres
 - d'une paire de chaussons
 - d'une tétine, d'un doudou
 - d'une boîte de lait et des biberons

✓ Les repas fournis par les parents seront remis à l'assistant maternel dans une boîte hermétique facilement nettoyable et identifiée au nom de l'enfant. L'extérieur de la boîte devra être désinfecté avant d'être mise au réfrigérateur

✓ Les couverts doivent être identifiés pour chaque enfant et ne doivent pas être partagés. Les assiettes, couverts, verres... utilisés par les enfants devront si possible être lavés au lave-vaisselle (60 degrés minimum)

.../...

Pendant la journée d'accueil

✓ Avant de s'occuper d'un enfant, l'assistant maternel se lave systématiquement les mains à l'eau et au savon

Le lavage des mains

⇒ **Le flacon de gel hydro-alcoolique ou la solution hydro-alcoolique devra être mise hors de la vue et de portée des enfants**

⇒ Il est préférable de n'utiliser l'essuie-mains qu'une seule fois ou d'utiliser des essuie-mains jetables (Cf. Document « Bien se laver les mains » en pièce jointe)

⇒ Le lavage des mains peut se faire de façon ludique (avec des chansons par exemple)

⇒ L'assistant maternel devra se laver les mains à l'eau et au savon doux (savon liquide de préférence)², ainsi que celles des enfants, très régulièrement, et notamment :

- A l'arrivée de l'enfant
- Avant et après le repas,
- Avant et après change (l'utilisation de gants est par ailleurs préconisée),
- Avant et après être allé aux toilettes,
- Après que l'enfant ait fini de jouer,
- Après s'être mouché ou avoir toussé
- Après avoir mouché un enfant

✓ Ne pas embrasser l'enfant et lui expliquer de manière simple et sécurisante pourquoi. Le rassurer par la parole.

✓ Les bébés peuvent être pris dans les bras, pour donner le biberon, les rassurer quand ils pleurent,...

✓ Utiliser des mouchoirs jetables et les jeter dans une poubelle fermée

✓ Pour le change, prévoir une serviette de toilette par enfant et la changer tous les jours, voire plus si elle est souillée.

Les sorties

✓ Les sorties dans les lieux publics (aire de jeux, boulangerie, marché, etc.) ne sont pas autorisées

✓ Respectez la distanciation physique et les consignes du maire pour déposer ou récupérer les enfants à la sortie de l'école

✓ La fréquentation du Relais assistants maternels se fera en fonction des autorisations nationales et /ou locales

✓ Les regroupements d'assistants maternels en dehors des RAM ne sont pas autorisés

.../...

² L'usage du gel ou de la solution hydro-alcoolique (GHA/SHA) est **déconseillé pour les enfants de moins de 6 ans** (mains portées à la bouche ou risque de projection dans les yeux). Il est à réserver lorsque le lavage des mains à l'eau et au savon est impossible.

- ✓ Les jeux et jouets ne doivent pas être tous accessibles en même temps. Seuls ceux lavables tous les jours, si possible au lave-vaisselle, doivent être sortis : pas de peluches, de jouets où l'eau peut stagner à l'intérieur, de livres en carton qui peuvent être mâchouillés...
- ✓ Aérer le domicile et les chambres où dorment les enfants tous les jours au moins 10 minutes et si possible 3 à 4 fois par jour (rester vigilant au risque de défenestration)
- ✓ Désinfecter les poignées de portes ainsi que les interrupteurs, matin et soir, la chasse d'eau après chaque utilisation et toutes autres surfaces utilisées
- ✓ Nettoyez les sols et surfaces (meublier, cuvette des WC, pots, chaises...) une fois par jour avec un produit détergent et désinfectant (de préférence écologique). Préférer un **désinfectant NF14476³** plutôt que l'eau de Javel dont l'utilisation peut être dangereuse
- ✓ Serviettes de toilettes, gants, bavoir, serviette de table, etc. devront être changés tous les jours et lavés à 60° C.
- ✓ Les draps, les turbulettes doivent être lavés à 60° C au moins une fois par semaine
- ✓ Vider chaque jour les poubelles

Documents joints :

- ⇒ Fiches du Département de Seine-et-Marne « Bien se laver les mains » et « Port du masque »

³ Exemples de marques où vous pouvez trouver des produits à la norme NF 14476 : Maison Verte, Starwax, Vigor, Sanytol...